

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
École nationale supérieure des mines d'Alès

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

**Décision du 12 octobre 2017 portant nomination de membres du conseil d'école
de l'École nationale supérieure des mines d'Alès**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 22;

Vu l'arrêté du 5 décembre 2016 relatif à l'École nationale supérieure des mines d'Alès notamment son article 2 (3°);

Sur proposition du président du conseil départemental du Gard,

Décide:

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'école de l'École nationale supérieure des mines d'Alès, à compter du 15 octobre 2017:

En tant que titulaire:

Mme Laurent-Perrigot (Françoise), vice-présidente du conseil départemental du Gard.

En tant que suppléante:

Mme Meunier (Valérie), conseillère départementale du Gard.

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès est chargé de l'exécution de la présente décision, qui est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 12 octobre 2017.

Le ministre de l'économie et des finances,
Pour le ministre et par délégation :
Le vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie
de l'énergie et des technologies,
L. ROUSSEAU